

# Master 2 « Villes et Territoires »

## Dossier de candidature 2021-2023

Les candidatures à la formation du Master 2 « Villes et Territoires » de l'ensa nantes seront ouvertes du 7 avril 2021 au 15 mai 2021, merci de vous connecter au lien suivant <https://taiga.archi.fr/taiga/cnd/> (plateforme TAIGA) et de suivre toute la procédure.

La sélection des candidatures s'effectuera sur dossier.

Vous trouverez également ci-dessous toutes les informations utiles à la composition de votre dossier.

### COMPOSITION DU DOSSIER

Les pièces à fournir pour composer ce dossier resteront la propriété de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes.

Adaptation covid-19, la procédure de recrutement est adaptée suite aux mesures sanitaires. Les dossiers de candidatures seront visés administrativement et pédagogiquement à réception des documents.

**1 – Copie des diplômes**

**2 – Copie de la carte d'identité ou extrait de naissance pour les étrangers**

**3 – Curriculum Vitae**

**4 – Lettre de motivation (2 à 4 pages) précisant motivations, projet d'étude et projet d'insertion professionnelle.**

**5 – Un récapitulatif de vos projets et réalisations les plus marquants et un petit dossier significatif d'œuvres présentant et illustrant vos savoir-faire.**

**6 – Pour les étudiants étrangers, fournir un certificat de maîtrise de la langue française de niveau B1 (procédure de candidature via Etudes en France pour les non européens).**

**Tout dossier incomplet ne pourra être étudié par l'équipe pédagogique.**

Pour toute question complémentaire vous pouvez contacter le service pédagogie de l'ensa Nantes : [pedagogie@nantes.archi](mailto:pedagogie@nantes.archi)